



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
du 12 octobre 2024

Ordre du jour :

Accueil des participants et émargements

- Rapport moral du Président et perspectives
- Bilan sportif de la saison précédente
- Bilan financier et approbation des comptes
- Questions diverses
- Election du bureau et des membres souhaitant intégrer le Conseil d'Administration, conformément aux articles 9 et 10 des statuts en date du 20 mai 2019



Les membres de l'association Cercle des Nageurs de Bergerac se sont réunis en Assemblée Générale Originaires, salle Jean Barthe à BERGERAC, le samedi 12 octobre 2024 à 14 h 00, sur convocation adressée par courriel le 09 octobre 2024, dans les formes et délais conformément aux dispositions statutaires.

Pour rappel, cette Assemblée Générale Originaires intervient dans la mesure où le quorum défini par les statuts du Club, n'a pas été atteint lors de la dernière assemblée intervenue le 04 octobre 2024.

De sorte que conformément à l'article 13 des statuts en date du 20 mai 2019, cette nouvelle Assemblée Générale Ordinaire a pu valablement se tenir, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Karine LESCURE exerce les fonctions de Secrétaire de séance, assistée d'Aurore GUIET, en qualité de Secrétaire Adjointe.

Le Président, Philippe POU CET ouvre la séance à 14 h 20.

Il précise que les 40 personnes présentes ou représentées à l'assemblée ont signé la feuille d'émargement, annexée au présent procès-verbal.

Il remercie toutes les personnes présentes et notamment Monsieur Laurent PASCAUD, Président du Conseil Départemental de la Dordogne (également licencié de notre Club).

Il remercie ensuite la Ville de Bergerac, la Communauté d'Agglomération du Bergeracois (CAB), le Conseil Départemental de la Dordogne et l'Agence National du Sport (ANS) pour les aides financières, le prêt de locaux et de matériel.

Il remercie enfin les sponsors du Club, tels que le Centre Leclerc La Cavaille, Maître PRUNILLE, le Crédit Agricole, les Papillons Blancs et Intersport.

I – Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2023 :

Pour 40 voix
Abstention 0 voix
Contre 0 voix

Adopté à l'unanimité

II – Rapport moral et Perspectives :

Le bilan moral et les perspectives sont annexés au présent procès-verbal.

III – Bilan sportif de la saison 2023/2024 :

Le bilan sportif est annexé au présent procès-verbal.

IV – Bilan financier et approbation des comptes :

Le compte de résultat définitif annexé au présent procès-verbal avec un résultat de – 402.55 €

Nathalie BARTHE, Trésorière, précise que nous sommes presque à l'équilibre ; elle annonce un résultat à – 196 € (à affiner avec les dernières écritures).

Les principaux postes « RECETTES / DEPENSES » ont été présentés.

Il a été rappelé que les charges s'accroissent, alors que les subventions baissent ou disparaissent.

Ce qui a notamment pour conséquence, une participation financière plus importante demandée aux parents pour les week-ends de compétition et ce compte tenu de l'augmentation du coût de la vie depuis plusieurs années.

Nathalie précise que le budget prévisionnel sera transmis ultérieurement par l'intermédiaire du nouveau bureau.

En l'absence de question, le bilan financier et l'approbation des comptes sont mis au vote.

Pour 40 voix

Abstention 0 voix

Contre 0 voix

Adopté à l'unanimité

V – Questions diverses :

Laurent PASCAUD en sa qualité de Président du Comité Dordogne Natation, remercie le Club pour sa participation à la vie fédérale et à la vie du Comité.

Il précise que le Ministère des Sport a envoyé un courrier aux Collectivités, pour les inviter à aider encore plus les clubs sportifs (notamment Natation et Judo).

Le Comité a donc sollicité les clubs de Dordogne afin de savoir ce dont ils avaient besoin en plus, en termes de créneaux et ce afin de faire remonter l'information.

Il termine en indiquant que dans le cadre de l'opération « Octobre rose », il a apporté une urne, pour ceux qui souhaiteraient faire un don.

Philippe termine en remerciant l'ensemble des bénévoles qui se sont investis au sein du Conseil d'Administration et du bureau, mais également les personnes qui viennent aider ponctuellement lors de nos manifestations (tenue de la buvette, présence dans les vestiaires lors des compétitions, installation de matériels lors des manifestations sportives etc).

Il rappelle enfin que 39 adhérents ou représentant en vertu d'un pouvoir, ont signé la liste d'émargement et que les membres actuels du Conseil d'Administration et du bureau sont tous démissionnaires.

Il présente les personnes qui ont candidaté pour intégrer le nouveau Conseil d'Administration :

- Aurore GUIET
- Xavier PICARD
- Martine SANCHEZ
- Mireille GARDIENNET
- Jackie LEY
- Sandrine GRANGIER
- Karine LESCURE
- Philippe POU CET

Erwin NODENSCHNEIDER propose sa candidature spontanée, tel que le prévoit les statuts.

La liste est mise au vote.

Après le dépouillement, Philippe annonce les résultats :

- 35 voix pour l'ensemble des candidats
- 1 vote nul
- 4 voix pour Emmanuel BARBAUDY

Emmanuel BARBAUDY n'ayant pas candidaté et n'étant pas présent, la décision lui appartient d'intégrer ou non le Conseil d'Administration.

S'il le souhaite, il sera le bienvenu.

L'ordre du jour étant terminé, le Président Clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 15 h 00.

Compte rendu établi le 28 octobre 2024

Le Président

Philippe POU CET



La Secrétaire de séance

Karine LESCURE

